



# Création du syndicat CGT Educ' pop 35

lundi 5 juillet 2021, par [Bariaud](#)

## VIE FÉDÉRALE

### CRÉATION DU SYNDICAT CGT EDUC' POP 35

Le 20 avril dernier avait lieu in visio l'Assemblée Générale constitutive du syndicat CGT Educ' Pop 35 avec une quinzaine de futur·es adhèrent·es et trois représentant·es de la FERC.

C'est pour nous le début d'une nouvelle aventure militante à la FERC-CGT, avec la volonté de mettre en avant la dimension éducative de nos missions professionnelles. Mais c'est aussi la poursuite d'un travail syndical de terrain qui porte ses fruits depuis 1994, date de création d'un premier syndicat départemental rattaché jusqu'alors à la Fédération CGT du spectacle et qui nous a permis de rassembler 120 syndiqué·es en 2020.

Nous avons fait le choix de nous rapprocher de la FERC au regard d'une part du travail accompli sur le secteur « FERC Assoc' » notamment autour du Guide commenté de la Convention Collective Animation (ECLAT dorénavant) et d'autre part des orientations fédérales fixant un cap clair et des moyens pour développer la syndicalisation dans le secteur associatif.



Formuler des salaires des fédérations régionales ou départementales comme la Ligue de l'Enseignement, l'UFCV ou la FRMJC...

en termes de méthodes éducation populaire au service d'un syndicalisme innové allant vers les salariés.

Notre syndicat est multi-catégoriel et regroupe tous les types d'emplois présents dans nos associations: comptables, animateur·rices, secrétaires, personnels d'entretien, coordonnateur·rices, profs de musique, de danse ou d'arts, entraîneur·ses, éducateur·rices sportifs, etc.). Comme la plupart de nos bases syndicales sont dans des associations de moins de 50 salarié·es, nos sections sont modestes et c'est ce qui explique le choix d'une organisation départementale permettant à toutes et tous de se syndiquer, de sorte de l'école, de se former et de bénéficier d'accompagnement que ce soit pour les lattes locales ou pour les mandats au CSE.

15

La Liberté 2021 - Juin 2021



Ce qui nous rassemble ce n'est pas seulement le statut associatif de nos employeur·ses, ni l'importante précarité de notre secteur marqué par des bas salaires et une très forte proportion de temps partiels, mais ce sont surtout les valeurs de l'éducation populaire que nous voulons défendre et incarner dans notre syndicalisme.

Former des citoyen·nes capables de comprendre le monde dans lequel elles et ils vivent pour pouvoir agir et le transformer, développer le regard critique, permettre à chacune de conscientiser puis de dénoncer des dominations à l'œuvre dans les groupes comme dans la société reste une priorité aujourd'hui comme hier.

C'est donc logiquement que le syndicat Educ' Pop 35 garde au cœur de son activité syndicale une ambition politique de formation, notamment

Nous envisageons également de formaliser un collectif régional d'éducation populaire afin de coopérer avec les autres syndicats d'éducation populaire (animateur·rices territoriaux, organismes de formation par exemple) et de pouvoir mutualiser formations, actions collectives... et d'organiser des temps forts autour de nos valeurs et de nos revendications communes.



Cela a été possible car les branches professionnelles du sport et de l'animation sont historiquement à cheval sur les deux champs fédéraux de la FERC et du Spectacle.

Nos syndiqué·es sont issus principalement des associations animant des équipements de proximité comme des maisons de quartiers, des MJC, des centres socioculturels mais éga-

Le 20 avril dernier avait lieu in visio l'Assemblée Générale constitutive du syndicat CGT Educ' Pop 35 avec une quinzaine de futur·es adhèrent·es et trois représentant·es de la FERC.

C'est pour nous le début d'une nouvelle aventure militante à la FERC-CGT, avec la volonté de mettre en avant la dimension éducative de nos missions professionnelles. Mais c'est aussi la poursuite d'un travail syndical de terrain qui porte ses fruits depuis 1994, date de création d'un premier syndicat départemental rattaché jusqu'alors à la Fédération CGT du spectacle et qui nous a permis de rassembler 120 syndiqué·es en 2020.

Nous avons fait le choix de nous rapprocher de la FERC au regard d'une part du travail accompli sur le secteur « FERC Assoc' » notamment autour du Guide commenté de la Convention Collective Animation (ECLAT dorénavant) et d'autre part des orientations fédérales fixant un cap clair et des moyens pour développer la syndicalisation dans le secteur associatif.

Cela a été possible car les branches professionnelles du sport et de l'animation sont historiquement à cheval sur les deux champs fédéraux de la FERC et du Spectacle.

Nos syndiqué·es sont issus principalement des associations animant des équipements de proximité comme des maisons de quartiers, des MJC, des centres socioculturels mais également des salarié·es des fédérations régionales ou départementales comme la Ligue de l'Enseignement, l'UFCV ou la FRMJC...

Ce qui nous rassemble ce n'est pas seulement le statut associatif de nos employeur·ses, ni l'importante

précarité de notre secteur marqué par des bas salaires et une très forte proportion de temps partiels, mais ce sont surtout les valeurs de l'Éducation Populaire que nous voulons défendre et incarner dans notre syndicalisme.

Former des citoyen·nes capables de comprendre le monde dans lequel elles et ils vivent pour pouvoir agir et le transformer, développer le regard critique, permettre à chacun·e de conscientiser puis de s'émanciper des dominations à l'œuvre dans les groupes comme dans la société reste une priorité aujourd'hui comme hier.

C'est donc logiquement que le syndicat Educ' Pop 35 gardera au cœur de son activité syndicale une ambitieuse politique de formation, notamment en termes de méthodes d'éducation populaire au service d'un syndicalisme rénové, allant vers les salarié·es.

Notre syndicat est multi-catégoriel et regroupe tous les types d'emplois présents dans nos associations (comptables, animateur·trices, secrétaires, personnels d'entretien, coordonnateur·trices, profs de musique, de danse ou d'arts, entraîneur·ses, éducateur·trices sportifs, etc.). Comme la plupart de nos bases syndicales sont dans des associations de moins de 50 salarié·es, nos sections sont modestes et c'est ce qui explique le choix d'une organisation départementale permettant à toutes et tous de se syndiquer, de sortir de l'isolement, de se former et de bénéficier d'accompagnement que ce soit pour les luttes locales ou pour les mandats au CSE.

Nous envisageons également de formaliser un collectif régional d'éducation populaire, afin de coopérer avec les autres syndicats d'Éducation populaire (animateur·trices territoriaux, organismes de formation par exemple) et de pouvoir mutualiser formations, actions collectives... et d'organiser des temps forts autour de nos valeurs et de nos revendications communes.